

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 18 JUILLET 2019

Le 12 juillet deux mil dix-neuf une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi 18 juillet 2019.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Loïc TRIDEAU, Maire.

### ORDRE DU JOUR :

#### ► BUDGET PHOTOVOLTAIQUES

- Versement d'une avance de trésorerie du budget général sur le budget photovoltaïques

#### ► VENTE COMMUNE DE FILLE/SCI GD MONT

#### ► VENTE COMMUNE DE FILLE/M. ET Mme THOMMERET Guillaume

#### Etaient présents :

M. TRIDEAU Loïc, M. GUEHERY Alain Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, Mme GOUET Thérèse, Mme DE PASQUALE Mireille, M. BODEREAU Emmanuel, Mme GASNIER Séverine, Mme GOURDIN Séverine, Mme ANDRE Audrey, Mme DUPUY Katia, M. ESNAULT Joël, M. TAYSSE Stéphane, M. FREULON Jean-Noël.

Etaient absents : M. LAMARGOT Laurent, M. DESLANDES Patrick, M. DECARPES Gérard, Mme LE BIHAN Stéphanie, Mme GUILLOU Laurence.

Secrétaire de séance : Mme DE PASQUALE Mireille.

#### Pouvoirs :

M. LAMARGOT Laurent a donné pouvoir à M. TRIDEAU Loïc.

Le procès-verbal du 1<sup>er</sup> juillet 2019 n'appelant aucune observation, est adopté par 14 présents. Les conseillers présents signent le registre des procès-verbaux.

#### **BUDGET « PHOTOVOLTAIQUES ».**

**Versement d'une avance de trésorerie du budget général sur le budget « photovoltaïques ».**

#### **Délibération 2019-33**

Monsieur GUEHERY Alain, informe le Conseil Municipal que dans l'attente du remboursement de TVA sur le budget « photovoltaïques », (13 426 €) il faut prévoir une trésorerie pour payer les dernières factures concernant ce budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser 15 000 € sur le budget « photovoltaïques » en prenant sur la trésorerie du budget général.

Cette opération sera hors budget, le Conseil Municipal s'engage à rembourser cette somme sur le budget général avant le 31/12/2019.

VOTE : 15 pour

#### **VENTE COMMUNE DE FILLE/SCI GD MONT.**

##### **Délibération 2019-34**

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers Municipaux que la SCI GD GRAND MONT est intéressé pour acquérir une parcelle de la commune de FILLE SUR SARTHE. Zone artisanale de Grand Mont.

La parcelle concernée est cadastrée AE 40 pour 5A 45Ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre cette parcelle à 2€ le M2 que les frais d'acte notarié et de bornage seront à la charge de l'acheteur.

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : 15 pour

#### **VENTE COMMUNE DE FILLE/M. et Mme THOMMERET Guillaume.**

##### **Délibération 2019-35**

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers Municipaux que M. et Mme THOMMERET Guillaume sont intéressés pour acquérir une parcelle de la commune de FILLE SUR SARTHE. Parcelle située, Route des Vignes, section C n°1210 pour une superficie de 2A 86 Ca.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre cette parcelle à 2€ le M2 que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'acheteur.

Autorise M. le Maire ou son représentant, Mme DE PASQUALE Mireille, Adjointe, à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : 15 pour

#### **SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE.**

##### **Délibération 2019-36**

Dans le cadre du module « Apprendre à portée secours », il est décidé que la Municipalité prend en charge la somme de 350 €.  
Cette subvention est versée à la coopérative scolaire.

VOTE 15 pour

##### **Questions diverses**

L'accueil du mercredi matin :

Mme DE PASQUALE Mireille fait part au Conseil Municipal que le nombre d'inscrits est actuellement de 6 enfants. D'autres inscriptions sont à confirmer. Il est décidé

que l'accueil aura lieu de septembre à décembre 2019.  
Un point sera fait début décembre pour la suite à donner.

La séance est levée à 18h30.